



Conseil de la Ville

**Règlement RV-2015-14-36 modifiant le Règlement
RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement**

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. **Plan de zonage**

Le plan de zonage annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement est modifié par l'agrandissement de la zone H1134 à même une partie de la zone L1135, le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 1^{er} juin 2015

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 11 JUILLET 2015